

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Meurtre de Glenn Nyare Ndjanko : le mis en cause devant la justice ce matin



Photo: AEE

Josué Ndong Allogho Minsta, le jeune homme qui a mortellement poignardé l'élève de Bessieux.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

Le 30 octobre 2023 vers 17 heures, au quartier Poste-d'Akébé, Glenn Nyare Ndjanko, un jeune homme de 17 ans, inscrit en classe de seconde au collège Bessieux est mortellement poignardé au cours d'une rixe opposant deux groupes rivaux, informe une source au fait du dossier. L'auteur présumé des faits est un adolescent de 16 ans, non scolarisé, Josué Zeng Allogho Mintsa.

Selon certains témoignages, les deux groupes auxquels appartenait la victime et le meurtrier présumé se livraient à des bagarres rangées depuis des semaines, pour des motifs souvent fallacieux, rapporte notre source. Le 30 octobre 2023 vers

17 heures, le jeune Glenn Nyare Ndjanko, après les cours, rejoint ses amis dans le quartier, au lieu habituel où ils se retrouvent. Au même moment, arrive aussi le groupe de Josué Zeng Allogho Mintsa. Les jeunes exhument leurs vieux désaccords. De violents échanges verbaux éclatent avant de dégénérer.

Glenn Nyare Ndjanko et Josué Nyare Ndjanko en viennent rapidement aux mains. Puis, le lycéen se saisit d'une bouteille, la casse et se fait menaçant. Voyant cela, l'un des gars du groupe de Josué sort un couteau de son pantalon et le donne à son ami pour se défendre. Ce qu'il fait en frappant plusieurs coups à son adversaire. Lequel reçoit le coup fatal à la poitrine. Il s'effondre et tous les bagarreurs prennent la clé des champs. Des personnes de bonne volonté

portent secours à la victime, qui, malheureusement, ne se survivra pas à ses blessures. Les services de la Police

judiciaire (PJ) n'ont aucune difficulté à identifier ces jeunes du quartier qui se sont déjà fait une mauvaise réputation. Ils sont

tous arrêtés et conduits au service des mœurs. Josué Zeng Allogho Mintsa, le jeune meurtrier présumé, a reconnu les faits.

Il devra répondre, ce matin, de ses actes devant la justice gabonaise. Plus précisément devant la juridiction de mineurs.



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT INTERNATIONAL

Date de lancement : 08 novembre 2023
 Appel d'offres : N°AO010-0623-FMCT
 Nom du projet : Etudes APD et DCE des Voiries et des Réseaux Divers des Zone 1, 3 et 5 de la Baie des Rois
 Financement : FMCT

1. OBJET
 Par le présent appel à manifestation d'intérêt, la société **Façade Maritime du Champ Triomphal** se propose d'arrêter une liste restreinte des candidats qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour les études APD et DCE des Voiries et des Réseaux Divers des Zone 1, 3 et 5 de la Baie des Rois à Libreville Gabon.

2. PARTICIPATION
 Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux candidats qui ne sont pas concernés par des mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

3. CRITERES DE QUALIFICATION
 En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridique, technique et financière.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
 Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :

- Une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant de l'entreprise faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués;
- Les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal de la société. Ces documents comprennent l'agrément de commerce ou registre de commerce ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social de l'entreprise et datant de moins de six (6) mois ;
- Une attestation d'imposition prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales au titre de 2022 (uniquement pour les candidats nationaux) ou une attestation de situation fiscale de moins de 6 mois ;
- Une attestation CNSS du deuxième trimestre 2023 (uniquement pour les candidats nationaux) ;
- Une attestation CNAMGS du deuxième trimestre 2023 (uniquement pour les candidats nationaux) ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Liste du matériel ;
- La liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives et leurs CV signés ainsi qu'une copie des

diplômes traduits et authentifiés par l'autorité compétente ;

- Les références générales et spécifiques du candidat dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt (joindre les fiches projets précisant la valeur en FCFA des prestations réalisées) ;
- La liste des sous-traitants, le cas échéant.

Les consultants peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre sociétés. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

Ils ne doivent comporter aucune proposition financière et être présentés en un (1) original, quatre (4) copies et une version électronique sous clé USB.

5. CRITERES DE PRESELECTION
 Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous :

- Le candidat doit justifier d'une expérience similaire de plus de cinq (05) dans les prestations similaires ;
- Le candidat doit justifier d'un personnel clé en adéquation avec la mission ;
- Le candidat doit justifier des moyens matériels et techniques adéquats ;
- Le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen de 150 000 000, pendant les trois (03) dernières années ;
- Le candidat doit justifier d'une capacité financière lui permettant de démarrer l'exécution des prestations dès la notification du marché (joindre les documents attestant l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, etc.) ;
- Le candidat ne doit pas avoir d'antécédent de non-exécution de marché. Le soumissionnaire doit établir qu'il a exécuté et achevé tous les marchés obtenus pendant au moins les trois (3) dernières années, et qu'il n'a pas de litige qui lui soit imputable en cours avec administration.

6. DATES LIMITES DE DEPÔT DES OFFRES, LIEU DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS
 Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **22 décembre 2023 à 12 heures**:

FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL
 Boulevard du bord de mer
 B.P. 879 LIBREVILLE GABON
 ao_fmct@fmct-gabon.com
 Tel. 076 50 11 52

L'Administrateur-Directeur Général de FMCT



Emmanuel NGOUA EDANE



Le Directeur Général des Marchés Publics



Commissaire Général Sylvie NGUEMBHYT



Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 15.010.000.000 de F CFA
 Siège Social : Boulevard du Bord de Mer – B.P. 3 873 Libreville Gabon